

Parc national de Port Cros

Orientation 3.8 Renforcer les services pour des îles habitées et actives toute l'année

[...]

5 mesures partenariales	Rôle de l'établissement public	Contribution des communes adhérentes	Principaux autres partenaires
[...]	[...]	[...]	[...]
3.8.4 AOA île Développer un volet spécifique à l'île de Porquerolles du « programme local de l'habitat », en tenant compte des besoins de logement permanent, des contraintes architecturales et paysagères et des capacités existantes.	<ul style="list-style-type: none"> • Appui technique à la communauté d'agglomération	<ul style="list-style-type: none"> • Appui technique 	<ul style="list-style-type: none"> • TPM, STAP, CAUE, DREAL, DDTM
3.8.5 Créer des lieux dédiés à la vie locale et associative sur les îles.	<ul style="list-style-type: none"> • Appui technique à la commune • Possibilité de mise à disposition du foncier 	<ul style="list-style-type: none"> • Maîtrise d'ouvrage 	<ul style="list-style-type: none"> • Habitants, associations, CELRL, STAP, DREAL

Référence ID de l'article : #4865

Auteur : Salamatou SEYDOU

Dernière mise à jour : 2016-09-14 00:38